

Protection de la ressource
en eau vis-à-vis des
pollutions diffuses

-

SYNTHESE DES JOURNEES DELOCALISEES



4 journées locales organisées en 2015

- 8 avril : journée « Grand Ouest »
- 21 mai : journée Poitou-Charentes
- 13-14 octobre : journées DOM
- 19 novembre : journée PACA

Les thématiques traitées

La gouvernance

La réglementation et le financement

Les méthodes et outils

Les plans d'actions et leur évaluation

1. La Gouvernance



QUI?

*Mais qui conditionne
réellement la réussite?*

*Sans oublier les
incontournables
et ceux qui se
sentent
indispensables*

**Porteur de
projet**

**Usagers du
sol**

Et le public?

Acteurs

*Les
organismes
partenaires*

Communes

**Le pouvoir de
Police (Etat)**

Quel Objectif?: Construire un projet de territoire

**Fixer un (ou des)
objectif(s)**

**Fédérer autour de
cet objectif**

Méthode

**Associer les bons
acteurs à leur
niveau d'action**

**Animer,
coordonner et
pérenniser les
actions**

Un acteur clé: La collectivité L'élu porteur de projet

Portage politique
Implication
Prévention
Communication

Dialogue, négociation,
Raisonnement par approche
systémique

La légitimité

La compétence

Conditions

Cohérence
Identification des
objectifs et des
moyens d'action

Connaissance
La co-construction
La Solidarité
territoriale

La reconnaissance

Assurer de la lisibilité

2. La Règlementation



La réglementation (Arrêté de DUP assorti de servitudes): Un levier d'action contre les pollutions diffuses?

Transfert de responsabilité?

Favorable

Défavorable

mesures agronomiques et des hydrogéologues?

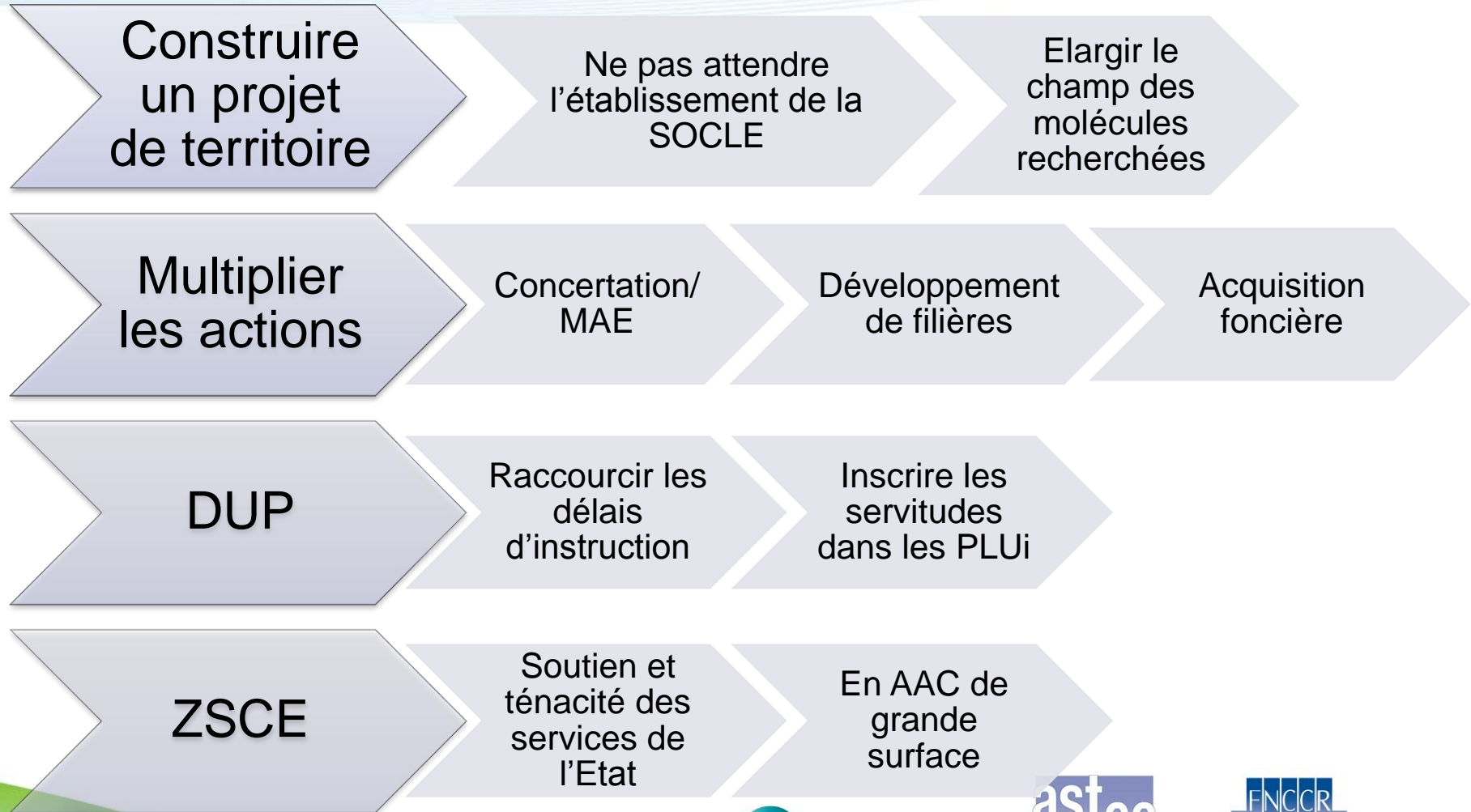
Pas d'adaptation aux spécificités locales

Des Servitudes figées dans l'espace et le temps

Solution de repli en cas de blocage

Comment contrôler?

La réglementation: Un levier parmi des actions contre les pollutions diffuses?



2 bis. Le Financement



Compensation

Rendre des comptes au public

Pollueur payeur

Indemnisation

Prévention à la source

Service environnemental

Code des Marchés Publics

Activité économique

Règles du TFUE

Budget équilibré



Substances actives naturelles

astop

FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Mais quelle(s) solution(s)?

Développer
les filières

Pérenniser
les actions

Recevoir
effectivement
les aides



Mieux mobiliser les
financements

Sensibiliser
les usagers
du service de
l'eau

Responsabiliser les
acteurs (Etat,
fabricants,
commerçants)

3. Les outils et méthodes développées pour soutenir la démarche



Les outils et méthodes développés

Quels outils ?

1. les outils de modélisation
2. les outils d'animation
3. les outils fonciers

Mise à jour régulière des données (liste des usagers du sol et caractérisation des pressions)

Les outils de modélisation

Quels usages ?

- mesurer les effets des changements de pratiques sur l'état des ressources
- quantifier les changements à effectuer pour un résultat donné

Quels freins ?

- Difficulté à obtenir des données « réelles » agricoles pour construire les modèles,
- La définition d'indicateurs pertinents
- Modélisation technico-économique ?

Les attentes formulées

- Outils apportent des éclairages dans un sens « descendant »: de l'intrant (azote, phyto...) vers la ressource. A quand le modèle ascendant ?
- Coupler les modélisations qualitatives et quantitatives

Les outils d'animation

Les freins

1. Chronophages
2. Nécessitent de mobiliser une ou plusieurs personnes à plein temps sur ce sujet

Les avantages

Ils permettent d'identifier ensemble les leviers, de chiffrer les actions et incitent chacun à proposer sa participation.

Les outils de maîtrise du foncier

Ont été identifiés comme les outils présentant les meilleurs résultats.

Deux types :

- Outils d'aide aux démarches d'acquisition foncière
- Outils d'aide au pilotage de l'urbanisme

Leviers d'actions

Pour améliorer les démarches d'acquisitions

- Intégrer la SAFER et les OPA en amont des projets
- Travailler avec des groupements d'agriculteurs plutôt qu'avec des individuels
- Expliquer les objectifs de l'acquisition foncière par une collectivité

Pour améliorer l'instruction des documents d'urbanisme.

La révision du PLU et de ses annexes peut être un levier pour croiser les ambitions du développement économique et urbanistique communal et la problématique de l'eau.



4. Les plans d'actions et leur évaluation



Les différentes étapes du plan d'actions

Différentes étapes :

1. Définir porteur du projet – Comité de pilotage
2. Délimiter l'AAC
3. Définir les objectifs du plan d'action
4. Mise en œuvre du PA
5. Evaluation

Plan d'actions agricole / public

Le comité de pilotage du plan d'actions

- Porteur du projet
- Le comité de pilotage : associer tous les acteurs, pour :
 - Que la démarche soit mieux perçue
 - Créer du lien et de la confiance entre les acteurs
 - Accéder à toutes les données techniques nécessaires
 - Co-crédier le plan d'actions -> sera approuvé par tous
- Nombreux acteurs dans le COPIL -> inertie

La démarche repose sur la confiance

- Démarche repose sur la **confiance**
 - > Temps, écoute, et accompagnement technique
 - > Poste d'animateur à temps plein
- Plus facile dans les territoires qui ne sont pas en crise

L'évaluation des plans d'actions

- Peu de retours sur cette étape
- Evaluation à réaliser par un B.E. extérieur
- Légitimité de la collectivité (AAC de très grande superficie)
- Indicateurs : précis et partagés, à fixer dès le début